

DOSSIER D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

MANUEL DE MONTAGE, D'ENTRETIEN ET D'UTILISATION EN TOUTE SÉCURITÉ

(Traduction française du manuel original en polonais)

5. Pare-soleil

5.6. Système de cloisons coulissantes SLIDE

NOM DU PRODUIT :

- PARE-SOLEIL
SLIDE

DÉSIGNATION DU FABRICANT DU PRODUIT :

- Nom du fabricant :
SELT Sp. z o. o.
KRS 0000589791, capital social : 211 815 000 PLN
NIP : 7543103311, REGON : 363154414, N° BDO 000009177
- Siège du fabricant :
45- 449 Opole, ul. Wschodnia 23A
- Coordonnées :
Tel : +48 534 598 065
- Site web :
www.selt.com
- Adresse e-mail :
kontakt@selt.com

MARQUAGE DE SÉCURITÉ DU PRODUIT :

Le produit répond aux exigences de sécurité de la CE.

LE PRÉSENT DOSSIER D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN :

- est valide à partir du : 01 juin 2025.
- il s'applique aux versions du produit indiquées ci-dessus

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	4
1.1	CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT.	4
1.2	EXPLICATION DES SYMBOLES ET DES SIGNES	4
1.3	EXPRESSIONS ET DÉFINITIONS	5
1.4	OBJET, APPLICATION ET CONTENU DU DOSSIER	5
2	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT	7
2.1	PARAMÈTRES TECHNIQUES	7
2.2	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	8
3	TRANSPORT ET STOCKAGE	8
3.1	INTÉGRALITÉ ET QUALITÉ DE LA LIVRAISON	8
3.2	CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT	8
3.3	LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT OBLIGATOIREMENT FIGURER SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT	8
4	MONTAGE DU PRODUIT	9
4.1	EXIGENCES GÉNÉRALES POUR UN MONTAGE SÛR	9
4.2	EXIGENCES POUR UN MONTAGE SÛR DU PRODUIT EN HAUTEUR	9
4.3	PRÉPARATION DU MONTAGE	9
4.4	INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE MONTAGE DU PRODUIT	11
4.5	OUTILS DE MONTAGE	11
4.6	MONTAGE	11
4.6.1	MONTAGE DU PRODUIT	12
5	UTILISATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT	15
5.1	EXIGENCES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	15
5.2	EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES À DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET AUX LIEUX DE MONTAGE DU PRODUIT	15
5.3	SÉCURITÉ D'UTILISATION	17
6	UTILISATION ET MAINTENANCE DU PRODUIT	18
6.1	UTILISATION DU PRODUIT AUX FINS PRÉVUES	18
6.2	INSTRUCTIONS POUR LES NON-PROFESSIONNELS	18
6.3	INSPECTIONS TECHNIQUES ET RÉPARATIONS	19
7	RÉCLAMATIONS / DÉFAUTS TECHNIQUES	20
7.1	RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)	20
7.2	DÉFAUTS TECHNIQUES	20
8	DÉMONTAGE / ÉLIMINATION DU PRODUIT	20
9	ÉTIQUETAGE ET MARQUAGE DU PRODUIT	21
9.1	CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC LA NORME CE	21
9.2	INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE	21
10	EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ	23
10.1	EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ	23

1 INTRODUCTION

1.1 CONSIGNES DE SÉCURITÉ DU PRODUIT.

Le produit a été fabriqué conformément aux dernières connaissances techniques en matière de conception et de fabrication et est fourni dans un état permettant son utilisation sûre.

La construction sûre du produit extérieur a été obtenue grâce à :

N°	Objet	Base légale européenne	Base légale polonaise
1	Fermetures et stores vénitiens extérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13659:2004+A1:2008	PN-EN 13659+A1:2010
2	Stores extérieurs. Exigences de performance y compris la sécurité	EN 13561:2004+A1:2008	PN-EN 13561+A1:2010
3	Produits de construction (CPR)	Règlement 305/2011 du Parlement européen et du Conseil	Loi du 16.04.2004 relative aux produits de construction (JO 2021 texte 1213) tel que modifié

La déclaration de performance est incluse dans la documentation d'utilisation et d'entretien : SLIDE.

1.2 EXPLICATION DES SYMBOLES ET DES SIGNES

Les symboles (pictogrammes) suivants indiquent des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité.

Pictogramme	Signification du pictogramme	Informations
	LIRE LE MANUEL D'UTILISATION	Lire le manuel d'utilisation avant d'utiliser le produit. Le respect du manuel d'utilisation est nécessaire pour : - le fonctionnement fiable du produit, - l'utilisation conforme, - le maintien des droits au titre, entre autres, de la garantie. Conserver le manuel pour la sécurité des personnes.
	INFORMATION	Aucune conséquence néfaste ou dangereuse pour les personnes ou les objets.
	ATTENTION !	Une situation qui peut entraîner des dommages au produit ou nécessite une action de l'utilisateur. Aucun risque pour les personnes.
	DANGER !	Ce symbole indique toutes les informations de sécurité qui, si elles ne sont pas respectées, présentent un risque pour la vie ou la santé des personnes. Danger pour la santé ou la vie. Risque : danger de blessures graves ou de mort. Opération dangereuse susceptible de provoquer des blessures ou d'endommager le produit.

1.3 EXPRESSIONS ET DÉFINITIONS

Les expressions et les définitions utilisées dans ce manuel ont la signification suivante :

Produit : SLIDE.

SLIDE: Pare-soleil extérieur sous forme d'un système de cloisons coulissantes segmentées, suspendues sur des chariots au rail supérieur et guidées dans le rail inférieur, remplies de lamelles horizontales ou de tissu. Monté verticalement sur la structure porteuse ou devant une fenêtre ou dans une baie sur la surface extérieure du bâtiment. Le système n'a pas d'entraînement.

LAMELLES : partie du produit constituée de profilés en aluminium extrudé à section lenticulaire, destinée à remplir les cadres du système SLIDE. La forme de lamelle offre une protection esthétique contre les rayons du soleil.

TISSU : partie du produit destinée à remplir les cadres SLIDE. Il sert non seulement à protéger du soleil, mais aussi d'élément décoratif. Fabriqué à partir de matériaux de haute qualité.

RAIL SUPÉRIEUR : partie du produit constituée de profilés en aluminium extrudé, destinée à suspendre les cadres Slide, servant de voie de guidage et transmettant la charge à la structure extérieure. Permet le guidage de 2 ou 3 cadres côte à côte, selon la version. Nécessite une fixation à une structure de support d'une rigidité appropriée.

RAIL INFÉRIEUR : partie du produit constituée de profilés en aluminium extrudé, destinée à stabiliser les cadres Slide. Nécessite une fixation sur une base stable.

CHARIOT : partie du produit comprenant un corps moulé sous pression et 4 roulettes montées sur roulements sur 2 axes de roulement. Assure la suspension et le mouvement stable des cadres dans le rail supérieur. Un cadre est équipé de deux chariots.

1.4 OBJET, APPLICATION ET CONTENU DU DOSSIER

Les produits fabriqués par **SELT Sp. z o.o.** font l'objet de la présente documentation.
La documentation concerne le pare-soleil **SLIDE**.

Liste des types de produits du système SLIDE :

- SLIDE avec remplissage à lamelles monté à l'extérieur de la structure porteuse
- SLIDE avec remplissage en tissu monté à l'extérieur de la structure porteuse



Le manuel d'utilisation et la sécurité d'utilisation doivent être remis à l'utilisateur final.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES AVERTISSEMENT - SUIVRE CES INSTRUCTIONS
EST ESSENTIEL POUR LA SÉCURITÉ DES PERSONNES CONSERVEZ LE MANUEL**



La documentation est valable avec les informations spécifiques au produit disponibles sur le site
www.selt.com

La documentation comprend :

- des recommandations importantes pour l'installation, l'utilisation et l'entretien du produit,
- des recommandations importantes pour le transport et le stockage,
- les instructions dont le respect permettra l'utilisation du produit.

SELT Sp. z o.o. ne sera pas responsable des dommages résultant du non-respect des recommandations contenues dans cette documentation.

Afin d'améliorer le produit, SELT Sp. z o.o. se réserve le droit d'introduire des modifications qui, tout en conservant les paramètres techniques essentiels, seront jugées nécessaires pour améliorer la qualité d'utilisation du produit et la sécurité d'utilisation.

Les droits d'auteur de cette documentation restent la propriété de SELT Sp. z o.o. sise à Opole. Sans l'autorisation de SELT Sp. z o.o., la documentation ne peut être utilisée d'aucune manière, ni en tout ni en partie.

2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT

Les spécifications techniques du produit sont disponibles après connexion sur le site www.selt.com

2.1 PARAMÈTRES TECHNIQUES

SLIDE	
Dimensions du système :	
Hauteur totale (avec rails)*	3200 mm
Longueur totale (rails)*	6698 mm
Largeur maximale du cadre	1500 mm
Hauteur maximale du cadre	3125 mm
Guidage du cadre	En haut, deux chariots/cadre fixés au rail supérieur
Espacement axial des chariots dans le cadre	Axes des chariots à une distance de ¼ de la largeur du cadre par rapport aux extrémités du cadre
Largeur/hauteur du rail supérieur (voie de roulement)	149 mm / 34 mm (3 voies)
	101,5 mm / 34 mm (2 voies)
Largeur/hauteur du rail inférieur (voie de roulement)	149 mm / 20 mm (3 voies)
	101,5 mm / 20 mm (2 voies)
Nombre de pistes par rail	3 pcs. (pour triple voie) ou 2 pcs. (pour double voie)
Compensation possible des inégalités entre les rails	Jusqu'à 10 mm
Remplissage du cadre - lamelles Sunbreaker	
Pas axial des lamelles	43 mm ou 67 mm
Largeur/épaisseur de la lamelle	52,1 mm / 10 mm
Angle d'inclinaison des lamelles	55° par rapport à l'horizontale
Remplissage du cadre - tissu	
Groupes de tissus disponibles	Screen (Serge 600 et Serge 100)
Peinture SLIDE :	Standard RAL9016 et FSM71319
Montage :	
Montage sur site	à une structure de support externe suffisamment rigide (le système n'est pas autoportant)

*- Le système est spécialement conçu pour les pergolas SB500 (les dimensions sont basées sur la structure de la pergola SB500).

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

SLIDE est un système de cloisons mobiles ajourées conçu pour protéger du soleil. Il est dédié à la pergola SB500. Il peut être utilisé comme élément architectural décoratif et élégant pour séparer et organiser l'espace.

Le système se compose de cadres en aluminium légers et robustes, suspendus à des chariots. Avec le rail supérieur (qui est la voie) et le rail inférieur (qui est le guide), il forme un système complet. Différents types de remplissage de cadre disponibles (lamelles Sunbreaker en deux pas possibles, tissu) ainsi qu'un montage rapide et sûr permettent une large gamme d'applications du produit.

Ils se caractérisent par les propriétés suivantes :

- Conçus pour couvrir les cloisons de la pergola SB500
- Permettent un aménagement immédiat de l'espace
- Les rails permettent de guider jusqu'à 3 cadres Slide parallèlement les uns aux autres (dans un rail à trois voies).
- Limitent l'accès à la lumière du soleil et protègent des regards extérieurs.
- Le remplissage Sunbreaker a un angle d'inclinaison des lamelles fixe
- N'émettent pas de substances toxiques pendant leur fonctionnement
- La suspension sur chariots à roulements permet un coulissement et un arrêt faciles dans n'importe quelle position
- Le système ne nécessite pas d'alimentation électrique
- Nécessitent une sous-structure porteuse et rigide pour le montage (suspension supérieure).

3 TRANSPORT ET STOCKAGE

3.1 INTÉGRALITÉ ET QUALITÉ DE LA LIVRAISON

SELT Sp. z o. o. met tout en œuvre pour que les produits soient conformes à la commande. Toutefois, la vérification de l'intégralité du produit est de la responsabilité de l'Acheteur et doit être effectuée au moment de la réception.

Toute anomalie doit être immédiatement signalée au chauffeur / magasinier / à l'équipe de montage et notée dans le procès-verbal de réception ou sur le bon de livraison, sous peine de perdre tout droit à réclamation à cet égard.

Le contrôle de qualité pour les défauts évidents est à la charge de l'Acheteur et doit être effectué au moment de la réception du produit. Les défauts évidents comprennent les dommages mécaniques, les rayures, les fissures, etc.

SELT Sp. z o. o. s'engage à compléter ou à remplacer tout écart de quantité et toutes pièces présentant des défauts évidents dans les plus brefs délais.

3.2 CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRANSPORT ET DE STOCKAGE DU PRODUIT

Liste :

- Le produit est emballé en usine dans une boîte en carton qui le protège des dommages pendant le stockage, le transport et lors de son déplacement vers le site de montage final.
- Les produits à transporter/stocker doivent être positionnés conformément aux flèches figurant sur l'emballage du produit.
- Les produits ne doivent pas être stockés en plus de 2 couches en raison du risque d'écrasement de l'emballage, ce qui pourrait entraîner des dommages permanents au produit.
- Les produits placés sur les moyens de transport doivent être protégés contre les mouvements et les dommages pendant le transport (par exemple avec des entretoises, des sangles de sécurité, etc.).
- Pendant le transport, les produits doivent être protégés de la pluie ou de la neige.
 - Les lieux de stockage doivent être secs, aérés et protégés des intempéries (soleil, pluie, etc.).
 - Si le poids du produit dépasse 25 kg, son déplacement jusqu'au lieu de montage final doit être effectué par au moins deux personnes.

3.3 LES DESCRIPTIONS QUI DOIVENT OBLIGATOIREMENT FIGURER SUR L'EMBALLAGE DU PRODUIT.



Avant d'installer et d'utiliser le produit, lisez attentivement la documentation d'utilisation et d'entretien disponible après la connexion sur <http://www.selt.com/dte-pl>

4 MONTAGE DU PRODUIT

Ce chapitre contient les exigences générales concernant le montage du produit.

Un montage correct est une condition préalable au bon fonctionnement du produit. SELT Sp. z o.o. recommande de faire appel à des équipes de montage spécialisées, garantissant à l'Acheteur que le montage sera effectué correctement.

4.1 EXIGENCES GÉNÉRALES POUR UN MONTAGE SÛR

- les règles de l'art de la construction doivent être respectées,
- les réglementations applicables en matière de santé et de sécurité au travail doivent être respectées, notamment celles relatives à la sécurité du travail avec des équipements électriques et des travaux en hauteur,
- le produit doit être fixé mécaniquement ; les mousses, adhésifs ou matériaux similaires doivent être utilisés conformément aux recommandations de leurs fabricants, en tenant compte de la spécificité du produit,
- la base sur laquelle les poignées du produit seront fixées doit être une structure avec des paramètres appropriés,
- avant de commencer le montage, retirez tous les objets inutiles de la zone de montage, y compris les câbles électriques (vérifiez le parcours d'installation autour des points de montage pour exclure tout dommage), balisez le site de montage et appliquez les mesures de protection appropriées pour protéger les personnes.

Tableau d'information pour le sol sur lequel la sous-structure doit être montée

Le produit doit être monté sur un sol avec des paramètres appropriés ou une sous-structure avec des paramètres appropriés.

Les exigences ci-dessus concernant le sol et la sous-structure nécessitent une évaluation spécialisée et relèvent de la responsabilité du maître d'ouvrage et de l'entrepreneur.

Une méthode de montage différente de celle suggérée par SELT est possible à condition que les connaissances en matière de construction et les exigences de sécurité soient respectées. Dans chaque cas, cela nécessite une expertise et se fait au risque du maître d'ouvrage et de l'entrepreneur.

Il est recommandé de prendre des dispositions à cet égard avec un concepteur agréé.

4.2 EXIGENCES POUR UN MONTAGE SÛR DU PRODUIT EN HAUTEUR



En raison de la nécessité d'effectuer des travaux en hauteur, le montage du produit est particulièrement dangereux car il crée un risque particulièrement élevé pour la sécurité et la santé des personnes, notamment une chute de hauteur.

L'obligation d'assurer l'élaboration d'un plan de santé et de sécurité lors du montage incombe à la personne effectuant le montage (ci-après dénommée l'Installateur) ou à la personne qui commande ces travaux (ci-après dénommée le Maître d'ouvrage).

Le Maître d'ouvrage/l'Installateur doit définir les exigences spécifiques en matière de santé et de sécurité pour les travaux en hauteur, et en particulier assurer :

- la supervision directe de leur exécution par des personnes désignées à cet effet (par exemple, le responsable des travaux, le contremaître),
- les mesures de sécurité appropriées, notamment les équipements de protection contre les chutes,
- l'instruction détaillée des travailleurs effectuant les travaux en hauteur.

Les travaux à une hauteur supérieure à 2 m nécessitant l'utilisation d'équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur doivent être effectués par au moins 2 personnes.

Les travaux en hauteur doivent être organisés et exécutés de manière à ne pas obliger les travailleurs à se pencher au-delà de la rampe ou du contour de l'équipement sur lequel ils se trouvent. Ne pas monter sur les parties du produit. L'Installateur/le Maître d'ouvrage est tenu de veiller à ce que seules les personnes autorisées et correctement formées et informées aient accès aux lieux où sont effectués les travaux en hauteur. Le Maître d'ouvrage/l'Installateur doit fournir des informations sur les travaux effectués en hauteur et les mesures de sécurité nécessaires à prendre lors de ces travaux par les personnes restant ou susceptibles de rester sur le site où ces travaux sont effectués ou à proximité de cette zone.

4.3 PRÉPARATION DU MONTAGE

- Déballer le produit et s'assurer que tous les éléments nécessaires à son montage sont présents.
- Avant de commencer le montage, vérifiez les dimensions de la baie par rapport aux spécifications du produit sur l'emballage.
- Avant le montage, assurez-vous que le sol a une capacité de charge suffisante pour permettre le montage et l'utilisation en toute sécurité et qu'il ne dépasse pas les déflexions autorisées.



Attention ! Les chevilles, vis ou boulons fixant le produit à la structure dépendent du type de sol, ils ne sont donc pas fournis avec le produit et leur achat est à la charge de l'acheteur ou de l'installateur.

4.4 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE MONTAGE DU PRODUIT

- Les rails sont fixés à la structure à l'aide de vis (non fournies avec le produit).
- Dans le cas d'un linteau en béton armé ou en brique pleine, des chevilles à expansion de dimensions adaptées à la capacité portante de l'élément sur lequel il doit être monté sont utilisés pour le montage.
- Dans le cas de murs en matériaux perforés, des systèmes de fixation appropriés prévus pour ce type de matériau sont utilisés.
- Le produit doit être protégé contre toute contamination (par exemple mortier, mousse de montage, silicone) car cela peut provoquer des dommages.
- L'utilisation de substances chimiques contenant des composants bitumineux ou d'autres substances réagissant avec les composants du produit lors du montage n'est pas autorisée.



Un montage incorrect peut entraîner des situations dangereuses pour l'utilisateur.

4.5 OUTILS DE MONTAGE

Liste des outils de montage :

- forets pour le métal et le béton,
- perceuse à percussion,
- échelle/échafaudage,
- tournevis,
- clés Allen,
- marteau,
- mètre ruban,
- crayon/marqueur,
- niveau à bulle,

4.6 MONTAGE

Les instructions relatives au montage, à l'entretien et à l'utilisation en toute sécurité sont disponibles à l'adresse suivante après la connexion : www.selt.com



Il existe deux modèles de rails supérieurs et inférieurs disponibles : à trois voies et à deux voies.

4.6.1 MONTAGE DU PRODUIT

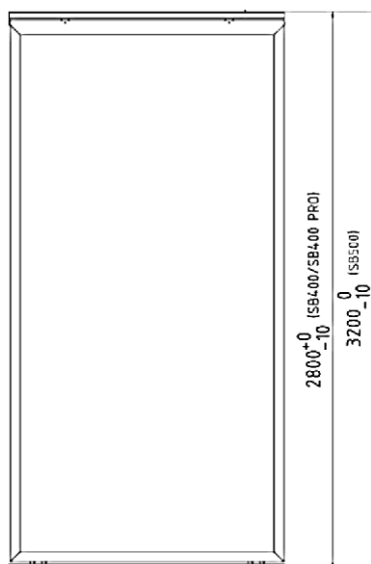


fig. 1.

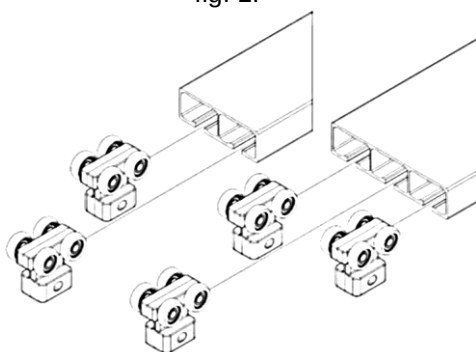


Fig. 2

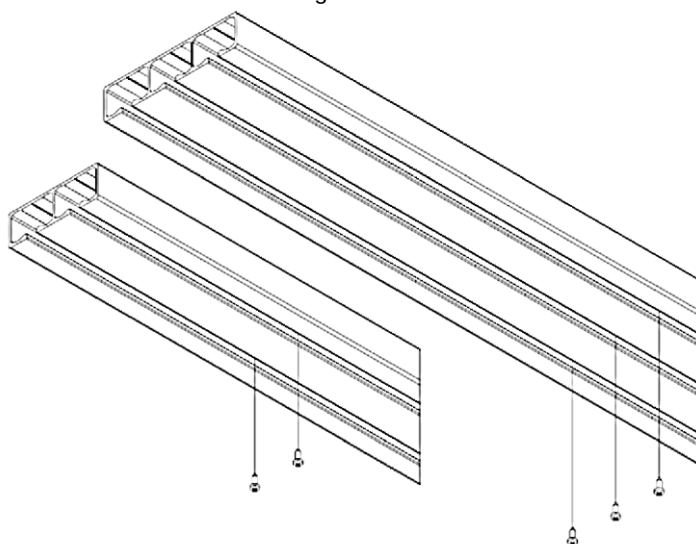


Fig. 3

1. Vérifier la mise à niveau de la sous-structure supérieure pour la fixation du rail supérieur Slide. L'espace entre les sols pour la fixation du rail inférieur et du rail supérieur doit être au max. 3200 mm (fig.1).

Note : les rails ne sont pas autoportants et doivent être fixés à une sous-structure qui assure une capacité de charge adéquate et ne dépasse pas les déformations admissibles sous le poids du système.

La différence de distance entre les rails après la suspension du système ne doit pas dépasser 10 mm.

2. Insérer les chariots dans le rail supérieur de manière à ne pas recouvrir les trous de fixation (2 chariots/cadre). Placer les chariots dans les bandes de rails sélectionnées (selon le modèle de rail, 2 ou 3 rainures de roulement). Les bloquer temporairement contre tout mouvement jusqu'à ce que le rail soit vissé (fig.2).

3. Fixer le rail supérieur avec les chariots fixés à la sous-structure en acier à l'aide de vis ST4.2x13 conformément à la configuration des trous dans le rail (fig. 3).

Note 1 : après le serrage, il est absolument nécessaire de nettoyer/souffler les éventuels débris du rail – leur présence peut endommager les voies de chariots.

Note 2 : pour les pergolas SB400 utilisant un rail à trois voies, la vis extrême peut entraîner une perforation de la gouttière et ne doit pas être installée. Un rail à deux voies est disponible.

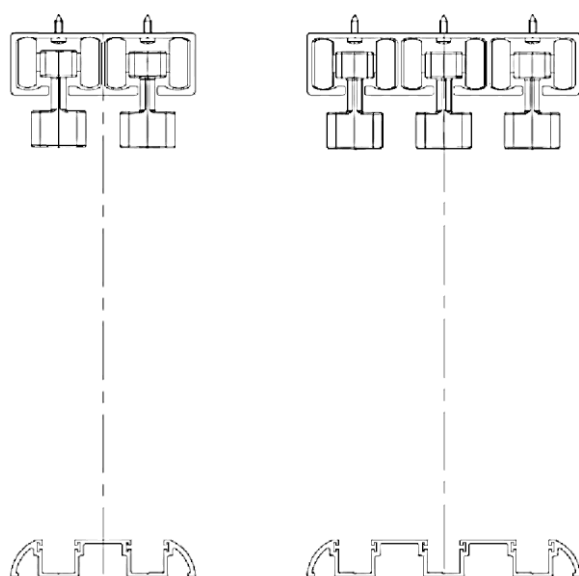


Fig. 4

4. Vérifier la mise à niveau du sol pour le rail inférieur. Placer le rail inférieur sur une surface stable, exactement dans l'axe du rail supérieur. L'espace entre les sols pour la fixation du rail inférieur et du rail supérieur doit être au max. 3200 mm (fig. 4).

Note : pour les pergolas, le rail inférieur peut nécessiter un fraisage aux extrémités pour permettre le placement de ses extrémités sur les tôles de pieds de la pergola ou vous devez choisir un type de pied avec les bords de la tôle affleurant le profilé des colonnes du côté du système Slide. Pour les pergolas SB400/400PRO, des pieds « Z » entièrement affleurants sont disponibles.

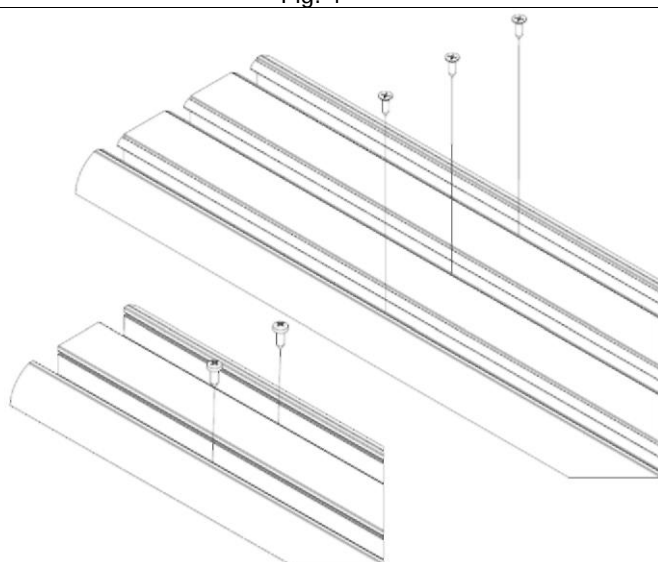


Fig. 5

5. Vissez le rail inférieur à la sous-structure en acier ST3,5x13. Nettoyez/soufflez soigneusement toute saleté du rail inférieur (fig. 5).

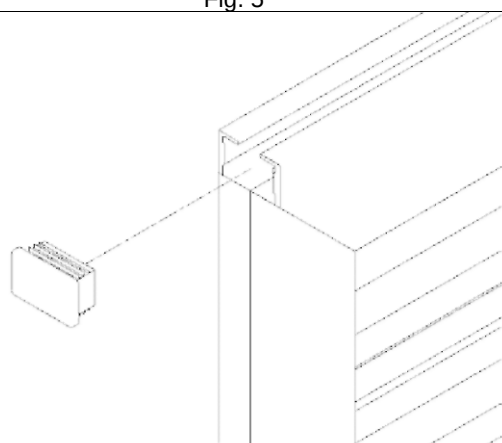


Fig. 6

6. Sur le cadre Slide, retirez un bouchon du coin supérieur (s'il est déjà installé). Retirez tous les éléments temporaires bloquant le mouvement des chariots. Placez le cadre en position verticale en insérant les cales inférieures dans la rainure sélectionnée du rail inférieur.

Attention : Les cales situées sous les cadres sont en plastique. Le rail inférieur comprend des joints. Les cadres doivent être placés avec précaution sur le sol et dans le rail inférieur afin de ne pas endommager les cales ou les joints.

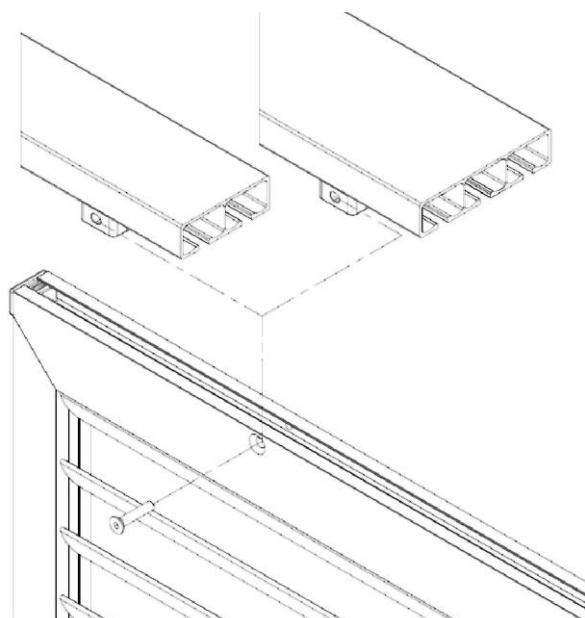


Fig. 7

7. Soulevez le cadre et insérez les chariots supérieurs dans le profilé du cadre supérieur à travers l'espace laissé par le bouchon retiré. Alignez le trou du corps du chariot avec l'axe du trou du cadre supérieur. Soulevez légèrement le cadre et connectez-le au corps du chariot avec une vis M8x40 (fig. 7). Répétez l'opération pour le deuxième chariot. Fixez les bouchons aux extrémités des profilés supérieurs du cadre. Ensuite, suspendez tous les cadres Slide.

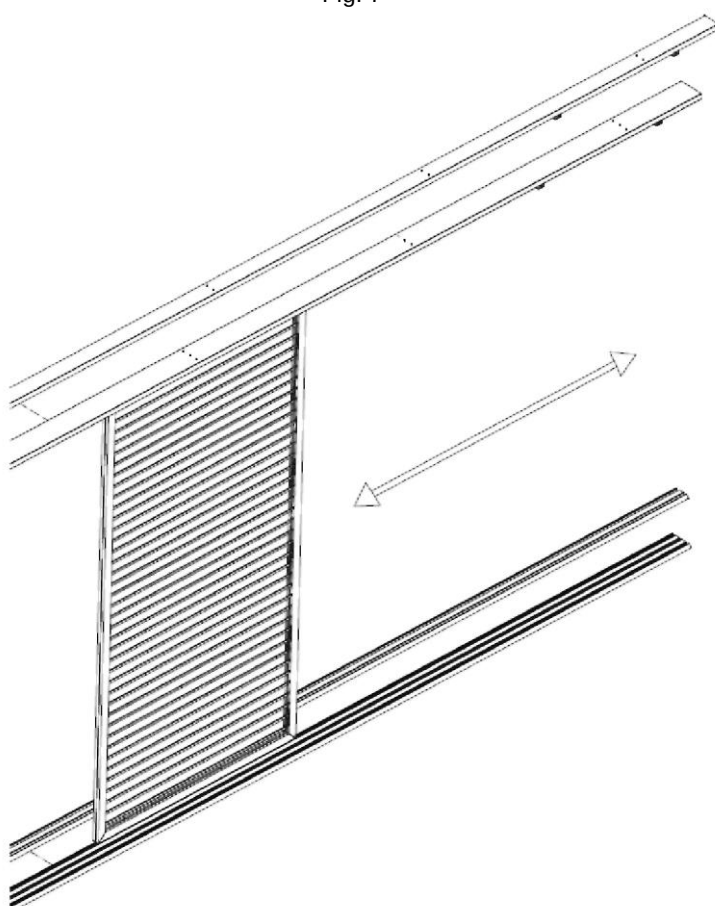


Fig. 8

8. Effectuez un essai de fonctionnement des cadres sur toute la longueur du rail. Vérifiez le libre mouvement des cadres – sans que les cales ne frottent contre les parois du profilé et tout en maintenant un espace qui empêche le bas du cadre de sortir de la rainure (fig. 8).

Note : le ail est muni de joints en plastique. Ne pas endommager les joints.

5 UTILISATION DU SYSTÈME ET SÉCURITÉ DU PRODUIT

5.1 EXIGENCES GÉNÉRALES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

- Afin de garantir le bon fonctionnement du produit, SELT Sp. z o.o. interdit toute modification de conception, le non-respect de la condition ci-dessus libère le fabricant de la responsabilité du produit, de la responsabilité de tout dommage ou perte, et le destinataire perd les droits à la garantie ou à la garantie.
- Lors du transport, du montage et du démontage ainsi que lors de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance du produit, les réglementations en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement doivent être respectées.
- Le produit doit être entretenu et réparé uniquement par des personnes disposant des autorisations et des qualifications appropriées (formées).
- Les personnes chargées d'activités liées à l'utilisation courante, à l'hygiène et à l'entretien du produit sont tenues de se familiariser avec le manuel d'utilisation et de le suivre dans leur intégralité.
- Il n'est pas autorisé de nettoyer le produit d'une autre manière que celle décrite dans la section « Contrôles techniques et réparations ».
- Tous les travaux doivent être effectués avec le soin nécessaire et en tenant compte des exigences de sécurité.
- Respectez les marquages sur le produit (par exemple, pictogrammes, flèches indiquant le sens de déplacement).
- Il faut veiller à ce que les marquages ne soient pas recouverts d'une couche de peinture ou endommagés de manière à ne pas pouvoir être lus.
- La zone de mouvement des cadres SLIDE doit être libre de tout obstacle et objet (par exemple câbles, brindilles, feuilles).
- Il est interdit de se tenir debout, de grimper, de charger ou de suspendre des personnes ou des objets sur la structure des pare-soleil SLIDE.
- Il est interdit de fixer des objets sur le produit sans le consentement écrit exprès du fabricant.
- Il est interdit de mettre la main entre les lamelles mobiles et autres éléments mobiles et de mettre les doigts entre les profilés.



5.2 EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES À DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET AUX LIEUX DE MONTAGE DU PRODUIT.

Des exigences de sécurité particulières s'appliquent aux enfants jusqu'à 42 mois. Des exigences d'utilisation particulières s'appliquent dans toutes les zones où de jeunes enfants ont accès ou peuvent se trouver. Les exigences spécifiques d'utilisation s'appliquent également à tous les lieux où des personnes handicapées se trouvent.



Avant d'utiliser le produit, l'Acheteur est tenu de procéder à une évaluation individuelle des risques liés à son utilisation, en accordant une attention particulière à la sécurité des enfants et des personnes handicapées.

Lors de la détermination des exigences de performance du produit, il est important de prendre en compte les conditions d'utilisation raisonnablement prévisibles et les dangers potentiels.



Il est absolument essentiel de veiller à ce que les enfants ou d'autres personnes n'insèrent pas leurs doigts dans les parties mobiles des cadres ou dans les ouvertures des profilés. Ne laissez pas les enfants jouer dans la zone de mouvement des cadres des cloisons SLIDE. Risque de coupure de la main.



Risque de blessure à la tête si vous vous trouvez dans la zone de mouvement des cadres SLIDE. Il est interdit de rester dans la zone de la voie de roulement lors de leur mouvement.



Évitez tout contact du produit avec des objets chauds (par exemple, radiateurs, poêles, fers à repasser, cheminées, etc.) ou de placer des sources de chaleur par convection (par exemple, poêles, cuisinières, grils, etc.) sous le toit, car cela pourrait entraîner des dommages.

5.3 SÉCURITÉ D'UTILISATION



Le produit ne peut être utilisé que s'il ne présente aucun défaut.

Recommandations et actions :

- le produit peut être utilisé en toute sécurité à condition que les recommandations contenues dans la documentation soient respectées et que son montage soit correct,
- le produit ne doit être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné,
- tous les travaux liés aux inspections et aux réparations du produit doivent être effectués par une personne dûment formée et disposant des autorisations et des qualifications requises.
- Il est interdit d'utiliser le produit non conforme aux exigences de sécurité contre les chocs électriques et les incendies,
- Il est interdit d'utiliser le produit défectueux ou incomplet, l'utilisation d'un tel produit peut entraîner sa destruction, constituer une menace pour la santé et la vie de l'utilisateur et peut entraîner la perte de la garantie,
- Il est interdit de dépasser les paramètres de fonctionnement du produit indiqués dans la documentation d'utilisation et d'entretien,
- Ne gardez pas d'objets pointus ou de pièces saillantes à proximité des capots qui pourraient accrocher le produit et l'endommager.
- Il est interdit d'effectuer des réparations temporaires.
- Ne permettez pas la contamination des rails supérieur et inférieur. Cela peut endommager le système !
- le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et dans des conditions de pollution accrue (par exemple en milieu urbain) ou en environnement côtier, plus souvent si nécessaire,
- lors de l'exécution d'activités liées au nettoyage du produit, soyez particulièrement prudent en raison des pièces mobiles et du risque de blessures corporelles ; débranchez l'alimentation électrique, marquez et sécurisez correctement la zone de travail ; avant de nettoyer le produit, retirez la saleté non adhérente avec un aspirateur muni d'une brosse douce ou d'un balai, puis nettoyez-le avec de l'eau et des détergents doux à l'aide d'un chiffon en coton doux, après le nettoyage, rincez toujours la surface des lamelles à l'eau (utilisez des produits de nettoyage conformément aux recommandations de leur fabricant) ; il est interdit d'utiliser des agents abrasifs ou un nettoyeur haute pression qui pourraient endommager la peinture.
- les pièces mobiles ou rotatives du produit doivent être lubrifiées avec un spray silicone chaque année,
- le produit doit être inspecté en permanence et les contaminants tels que branches, feuilles, nids d'oiseaux et autres objets doivent être retirés en permanence ; lors de l'élimination de cette contamination, il convient de veiller à ce que ces objets ne tombent pas sur une personne se tenant à proximité du produit ou sur des objets situés sous le produit,
- l'utilisation d'objets pointus sur le produit peut endommager la peinture,
- Les écrans en milieu urbain sont exposés à la pollution (fumée, smog, pluies acides), ce qui provoque l'encrassement de la couche de peinture. Le produit doit être nettoyé régulièrement, au moins une fois par an, et dans des conditions de pollution accrue ou en environnement côtier, plus souvent si nécessaire,

En cas de dysfonctionnement du produit, le service après-vente SELT Sp. z o.o. compétent doit être immédiatement informé. Utiliser un produit endommagé et tenter de le réparer soi-même constitue un danger pour la santé et la vie et peut entraîner, entre autres, la perte de la garantie.

6 UTILISATION ET MAINTENANCE DU PRODUIT

6.1 UTILISATION DU PRODUIT AUX FINS PRÉVUES

Le système doit être utilisé conformément à l'usage prévu par le fabricant. Si le système est utilisé et modifié d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation, le fabricant du système a le droit de rejeter les réclamations de garantie.

Les pare-soleil SLIDE fabriqués par SELT Sp. z o.o. ne nécessitent aucune maintenance particulière. L'utilisation du produit conformément aux recommandations du fabricant garantit à l'utilisateur que le produit fonctionnera correctement.

Si le produit est utilisé d'une manière autre que celle décrite dans cette documentation ou modifié sans l'autorisation de SELT Sp. z o.o., il est utilisé de manière non conforme.

Les modifications non autorisées affectant la sécurité de fonctionnement du produit ne sont pas autorisées.

L'utilisation correcte du produit comprend :

- l'utilisation normale ou prévisible, qui n'inclut pas, par exemple, les risques assumés par l'utilisateur intentionnellement ou sciemment,
- l'application des valeurs de fonctionnement autorisées,
- le respect des recommandations d'exploitation,
- l'exécution des inspections périodiques et de la maintenance du produit,
- le respect des exigences visées dans la présente documentation,
- le respect des exigences visées dans la section « Spécifications techniques ».

En cas de mauvaise utilisation :

- le produit peut mettre en danger les opérateurs,
- le produit sera exposé à des dommages,
- Cela peut avoir un impact négatif sur sa fonctionnalité,



Risque d'endommagement des bords du système :

- n'insérez pas votre main ou votre pied entre les cloisons coulissantes du Slide
- ne mettez pas vos mains dans les rainures des rails ni dans les chariots,
- ne poussez pas les cadres brusquement vers les supports d'extrémité.

6.2 INSTRUCTIONS POUR LES NON-PROFESSIONNELS

Les non-professionnels sont ceux qui exercent des opérations liées à l'utilisation quotidienne et à l'entretien courant du produit.

Avant d'utiliser le produit, lisez attentivement cette documentation.

Une connaissance approfondie de la documentation permet un fonctionnement sans problème et en toute sécurité du produit.

Liste des opérations qui peuvent être réalisées par des non-professionnels :

- utilisation courant du produit,
- inspections continues des produits en vérifiant que les rails et les chariots du cadre supérieur sont dégagés et propres,
- faire entretenir, réparer et nettoyer le produit par un installateur spécialisé.

6.3 INSPECTIONS TECHNIQUES ET RÉPARATIONS

Inspections courantes

Effectuées par le client lui-même. SELT recommande que l'inspection soit effectuée aux périodes indiqués ci-dessous.

Opérations de base :

- Contrôle visuel et élimination continue des corps étrangers pouvant perturber le bon fonctionnement du produit et le mouvement des mécanismes (de manière continue, au moins une fois par jour avant utilisation et après des phénomènes atmosphériques violents),
- Enlèvement des débris des rails - quotidiennement et après de fortes pluies,
- Inspection visuelle et élimination continue de la contamination phytosanitaire (dès qu'elle est constatée),
- Dans le cas d'éléments de produit situés à une hauteur supérieure à 2,5 m, il est recommandé que les opérations ci-dessus soient réalisées dans cette zone par une équipe spécialisée.

Inspections techniques

Effectuées contre rémunération par SELT ou un installateur spécialisé après expiration de la période de garantie. L'étendue est à chaque fois déterminée par une équipe de montage spécialisée, et l'exécution est confirmée par un procès-verbal.

Nettoyage

Nettoyage de pièces en métal ou en aluminium :

- Il est recommandé de nettoyer les saletés légères des surfaces métalliques/aluminium accessibles avec de l'eau et des détergents doux, à l'aide d'un chiffon en coton doux et de toujours rincer après le nettoyage (si nécessaire).
- Éliminer la contamination phytosanitaire (dès qu'elle est constatée).

Nettoyage du tissu :

- L'élimination de la saleté peut être effectuée en brossant doucement ou en aspirant la surface du tissu,
- Nettoyez le tissu uniquement avec de l'eau propre ou une solution d'eau savonneuse douce (température maximale de l'eau 30°C),
- N'utilisez pas de solvants ou de détergents puissants pour nettoyer le tissu,
- Après avoir appliqué la solution douce, rincez soigneusement le tissu à l'eau claire,

Opérations interdites lors du nettoyage du produit :

- L'utilisation de nettoyeurs haute pression, de produits de nettoyage, d'éponges et de solvants (par exemple alcool, essence) est interdite.
- Il est interdit d'utiliser des produits de nettoyage contenant du chlore, de l'ammoniaque, du naphta, de l'acétone et de l'eau de Javel pour nettoyer le système ou ses environs, car cela entraînerait un risque de corrosion.
- Il est interdit d'utiliser des outils tranchants (par exemple des brosses métalliques) ou des produits de nettoyage provoquant des rayures (par exemple des poudres à récurer, des pâtes).
- Ne tenez pas fermement ou ne tirez pas sur le système ou ses composants individuels.
- Ne remplacez pas les composants endommagés par des pièces de rechange ! Utilisez des pièces de rechange d'origine !
- Ne déformez pas ou ne tournez pas les lamelles.
- Après le nettoyage, effectuez un essai de fonctionnement du système. Vous devez prêter attention au fonctionnement du système et si vous remarquez un comportement ou des bruits inhabituels, signalez le problème à votre fournisseur direct.

Réparations

Tout fonctionnement anormal du système ou tout bruit inhabituel provenant du système nécessite l'intervention de l'utilisateur et une notification à un installateur spécialisé. Les réparations sont effectuées par SELT Sp. z o.o. ou par une équipe d'installation spécialisée sur la base d'un accord séparé.

7 RÉCLAMATIONS / DÉFAUTS TECHNIQUES

7.1 RÉCLAMATIONS (GARANTIE DU FABRICANT)

Une réclamation concernant le produit ne peut être déposée que par l'entité qui a acheté le produit auprès du fabricant.

Les modalités et la procédure de traitement des réclamations sont précisées dans les Conditions Générales de Garantie et les Conditions Générales de Vente.

Les Conditions Générales de Garantie et les Conditions Générales de Vente sont disponibles sur le site : selt.com

Le Client dépose une réclamation en utilisant le Formulaire de Réclamation disponible sur la Plateforme B2B du fabricant.

La réclamation doit être complète et détaillée.

Une réclamation introduite autrement que via la Plateforme B2B qui est incomplète, y compris, mais sans s'y limiter :

sans numéro de facture, de commande ou de contrat fourni, ne sera pas prise en compte.

7.2 DÉFAUTS TECHNIQUES

En cas de défaut du système, il faut :

- mettre le produit hors service,
- signaler immédiatement tout défaut du produit à une équipe d'installation spécialisée appropriée.

8 DÉMONTAGE / ÉLIMINATION DU PRODUIT



Un démontage incorrect du système peut entraîner des blessures graves et endommager le système. Le démontage du système doit être confié à une équipe de montage spécialisée ou à une personne possédant une formation et des connaissances appropriées en matière de santé et de sécurité dans le domaine de la récupération.

À la fin de la durée de vie du produit, afin de l'éliminer, il est nécessaire de le démonter et de trier les matériaux et éléments individuels conformément à l'arrêté du ministre du climat du 2 janvier 2020 relatif au catalogue des déchets.

No	Objet	Base légale européenne	Base légale polonaise
1	Catalogue des déchets	Règlement (CE) n° 2150/2002 du Parlement européen et du Conseil du 25.11.2002 relatif aux statistiques sur les déchets	Arrêté du ministre du climat du 2 janvier 2020 sur le catalogue des déchets (JO de 2020, texte 10)

9 ÉTIQUETAGE ET MARQUAGE DU PRODUIT

9.1 CONFORMITÉ DU PRODUIT AVEC LA NORME CE

Les produits fabriqués par SELT répondent aux exigences essentielles de la norme introduite par le Comité polonais de normalisation comme PN-EN 13659 (remplissage Sunbreaker ou feuille de tôle teintée) ou PN-EN13561 (remplissage en tissu), ce qui est confirmé par la déclaration de performance du fabricant et le marquage du produit avec la marque CE. Pour maintenir cet état et pour assurer une utilisation et un entretien sécurisés du système, les instructions d'installation et d'utilisation ainsi que les instructions pour une utilisation sécurisée doivent être suivies.

9.2 INFORMATIONS ACCOMPAGNANT LE MARQUAGE CE

a) Marquage sur le produit



SELT Sp. z o.o. Opole, ul. Wschodnia 23A
EN 13659 (remplissage Sunbreaker)
EN13561 (remplissage en tissu)

b) Marquage sur les documents d'accompagnement



SELT Sp. z o.o.
Opole, ul. Wschodnia 23A
POLOGNE
19
160 / S / 2025

EN 13659
Système de cadres coulissants SLIDE avec lamelles fixes
avec une largeur du cadre de 1500 mm et une hauteur incluant les rails de 3200 mm
Pour l'extérieur du bâtiment

Caractéristiques essentielles	Espacement des lamelles	Caractéristiques de performance	Spécification technique harmonisée
Résistance à la charge du vent	43 mm	classe 6	EN 13659:2004+A1:2008 (PN-EN 13659+A1:2010)
	67 mm	classe 6	EN 13659:2004+A1:2008 (PN-EN 13659+A1:2010)



SELT Sp. z o.o.
Opole, ul. Wschodnia 23A
POLOGNE
19
163 / R / 2025

EN 13561
Système de cadres coulissants SLIDE avec tissu
avec une largeur du cadre de 1500 mm et une hauteur incluant les rails de 3200 mm
Pour l'extérieur du bâtiment

Caractéristiques essentielles	Caractéristiques de performance	Spécification technique harmonisée
Résistance à la charge du vent	classe 3*	EN 13561:2004+A1:2008 (PN-EN 13561+A1:2010)

*- classe conforme à la norme harmonisée avec CPR 305/2011

Les informations suivantes ne s'appliquent pas à CPR 305/2011

Le produit répond aux exigences de la dernière norme EN 13561:2015, non encore harmonisée (PN-EN 13561:2015-07 Stores extérieurs - Exigences de performance, y compris la sécurité)

Propriétés déclarées du produit : **Résistance à la charge du vent** **Classe 6**

10 EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ

Les conditions générales de garantie sont disponibles sur le site www.selt.com. En cas de manque d'accès au site web de SELT Sp. z o.o., les conditions de garantie peuvent être obtenues auprès d'un représentant commercial de SELT Sp. z o.o.

10.1 EXCLUSIONS DE RESPONSABILITÉ

SELT Sp. z o.o. n'est pas responsable et ne donne aucune garantie en cas de :

- dommages causés par un transport autre que le transport de SELT.
- Dommages résultant d'un stockage, d'un montage, d'une utilisation ou d'une maintenance du produit non conformes à la documentation d'utilisation et d'entretien, au manuel d'utilisation ou aux recommandations du fabricant, sauf si ces opérations ont été effectuées par le fabricant.
- Dommages résultant d'une modification du système, sauf si la modification a été effectuée par le fabricant, à sa demande ou avec son consentement écrit.
- Dommages secondaires résultant de l'utilisation de l'équipement après que le défaut initial a été identifié, à moins que le fabricant n'ait été informé et n'ait recommandé la continuation de son utilisation. L'évaluation des causes des dommages est laissée à l'appréciation raisonnable du fabricant. La réparation ou le remplacement de l'équipement en raison des dommages visés au présent point peut être effectué par le fabricant moyennant des frais.
- Défauts dus à l'âge et à l'usure normale des pièces du produit.
- Dommages mécaniques causés par l'utilisateur.
- Dommages résultant d'un mauvais montage du produit par une entreprise autre que le fabricant.
- Utilisation d'éléments d'ancrage trop faibles ou fixation à un sol (sous-structure) dont la capacité portante est insuffisante (paramètres).
- Dommages causés par une réparation par l'utilisateur.
- Dommages causés par l'utilisation du système dans des conditions météorologiques inappropriées (en dehors du cadre spécifié dans le manuel).
- Dommages causés par des conditions météorologiques anormales (foudre, orage, grêle, eau, incendie).
- Dommages résultant d'accidents et d'événements imprévus.
- Bruits caractéristiques du fonctionnement du système, créés lorsque les cadres se déplacent et heurtent les butées (il s'agit d'une caractéristique du produit).
- Dommages résultant d'un nettoyage inadéquat avec des outils inappropriés, des substances corrosives ou abrasives.
- Contamination atmosphérique et phytosanitaire et salissures causées par les animaux.
- Contamination du revêtement de peinture en milieu urbain exposé à la pollution (smog, fumée, pluies acides, poussières).
- Dommages causés par l'impact d'autres produits, objets ou accessoires suspendus non prévus par SELT.
- Déformations et dommages à la structure et au remplissage, notamment aux lamelles, causés par la charge induite par l'utilisateur (accrochage au produit ou tentative de rotation des lamelles dans le cadre, déformations et différences de tension du tissu).
- Différences de couleur des pièces pouvant survenir lors du processus de fabrication.
- Décoloration des composants fortement exposés aux intempéries.
- Corrosion des composants utilisés dans un environnement à forte teneur en sel marin dans l'air.
- Dommages causés par la mise en service dans des conditions de gel et autres intempéries.
- Dommages résultant du non-repliement des cadres depuis la position extrême (ouverture de la cloison) par vent supérieur à la classe de vent 6 (90 km/h).
- Les déflexions des poutres de structure du système suspendu sont une caractéristique naturelle du système.

Selt n'est pas non plus responsable de :

- Produit dont l'autocollant CE a été retiré ou est illisible,
- Produit dans lequel les pictogrammes fournissant des informations particulièrement importantes sur les dangers et la sécurité ont été supprimés,
- Mauvaise utilisation du produit ou utilisation non conforme à sa destination,
- Pour éviter toute surchauffe et décoloration du produit, les sources de chaleur telles que les barbecues et les flammes nues ne doivent pas être situées à l'intérieur ou à proximité du système,
- SELT Sp. z o.o. ne sera pas responsable des événements résultant du non-respect de cette documentation, ni des conséquences des événements que l'installateur, le maître d'ouvrage ou l'équipe de montage spécialisée devrait prendre en compte lors de la réalisation du projet ou de l'exécution des travaux.

Nonobstant ce qui précède, le champ de responsabilité de SELT Sp. z o.o. est limité et résulte du contrat conclu avec l'acheteur du produit.